



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 13 mai 2022

SECURITE CIVILE

Prise en charge de collégiens incommodés par des vapeurs chlorées lors d'une sortie scolaire au centre aquatique de Lunel

Les enfants de deux classes du collège Frédéric Mistral à Lunel ont été incommodés ce matin par l'inhalation de vapeurs chlorées lors d'une sortie scolaire au centre aquatique « Aqualuna ».

L'intoxication collective fait suite à un mélange de produits incompatibles ayant généré une réaction chimique.

Le bilan fait état de 37 enfants pris en charge par les sapeurs-pompiers du SDIS 34. 25 enfants, présentant des irritations au niveau des voies respiratoires, sont transportés dans les centres hospitaliers de Montpellier et de Nîmes.

L'état de santé des enfants ne présente pas de caractère de gravité.

50 sapeurs-pompiers du SDIS 34 sont engagés sur site, dont des médecins et infirmiers. L'unité mobile d'intervention pour le risque chimique est également mobilisée. Les gendarmes du groupement départemental sont présents pour sécuriser la zone.



Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr

Site : www.herault.gouv.fr

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2